

Conseil Communal de Saint-Légier-La Chiésaz

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 13/2013 Concernant l'octroi de la bourgeoisie d'honneur à Monsieur Giovanni Ieronimo

Madame la Présidente
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission s'est réunie le 29 août à 19h30, à la salle de la Municipalité dans la composition suivante :

M. Yves Filippozzi, président
Mme Céline Morier, secrétaire
M. Pierre-Alain Besson
Mme Isabelle Jolivat
M. Alain Vionnet

Lors de cette séance était également présents :
M. Alain Bovay, syndic et délégué municipal
M. Patrick Bays, suppléant

Etant donné la nature peu commune de cette demande, la Municipalité a dû utiliser la marche à suivre proposée par le service cantonal de la population (SPOP) et propose d'ajouter au rapport le Mémo concernant l'octroi de la bourgeoisie d'honneur.

Octroi de la bourgeoisie d'honneur concernant une personne de nationalité étrangère :

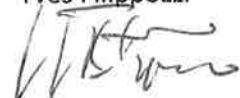
1. La Municipalité doit tout d'abord transmettre la demande par écrit au Secteur des naturalisations en faisant une présentation de l'intéressée et en indiquant les motifs de la requête,
2. Le Secteur fait ensuite une proposition au Conseil d'Etat sur la base des informations transmises par la Municipalité,
3. Dès que le Conseil d'Etat a donné son assentiment, le Secteur informe la Municipalité que le Conseil communal (ou général) peut accorder la bourgeoisie d'honneur.

Conclusion

Après avoir évoqué des anecdotes et souvenirs concernant M Ieronimo.
La commission a voté et accepté à l'unanimité de ses membres les conclusions du préavis.
Elle propose au Conseil d'accepter les conclusions du préavis 13/2013 à savoir :

D'octroyer la bourgeoisie d'honneur à Monsieur Giovanni Ieronimo.

Le Président
Yves Filippozzi



Le rapporteur
Céline Morier

